



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité

2022

des services de l'État dans l'Orne

ÉDITO



Ce rapport d'activité rend compte de la mobilisation quotidienne des services de l'État en 2022 dans l'Orne.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il montre comment l'action de l'État se déploie pour assurer la sécurité partout sur le territoire, soutenir l'emploi et l'activité économique, accélérer la transition écologique, garantir la vie démocratique et la cohésion sociale, et moderniser les services publics au plus près des besoins.

Tout au long de l'année, la réponse à ces défis est passée par la mise en œuvre de nombreuses initiatives, telles que le plan de relance et le programme France 2030, qui transforment aujourd'hui de manière perceptible l'économie ornaise. Depuis début 2021, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi a ainsi diminué de près de 25 %, ce qui signifie que 3 050 personnes sont sorties du chômage depuis deux ans et demi. Avec un taux de chômage à 6,3 % aujourd'hui, l'Orne atteint un niveau d'activité inconnu depuis 40 ans, appuyé par des investissements industriels, des créations d'emploi et un redressement des cours agricoles. Dans un climat de doute collectif parfois, cela mérite d'être objectivement souligné.

L'action de l'État dans les territoires s'organise aujourd'hui autour de feuilles de route interministérielles dans chaque département. Au terme de 2022, l'Orne affiche de très bons résultats dans le déploiement de ces réformes prioritaires du gouvernement, avec des progrès tangibles dont ce rapport rend compte de manière spécifique au fil des pages. Cette année encore, l'action de l'État s'inscrit dans une transparence assumée et un pilotage par les résultats, que vous pourrez suivre sur le baromètre de l'action publique.

Parallèlement, la tenue à Alençon en mars 2022 du Comité interministériel de lutte contre les trafics de stupéfiants, présidé par le Premier ministre, a marqué l'importance d'agir partout sur le territoire national. Dans le sillage de ce comité interministériel, le ministre de l'Intérieur a décidé de renforcer les effectifs de la police nationale dans les trois commissariats de l'Orne et prochainement de la gendarmerie nationale avec la création de nouvelles brigades. Le « plan crack » à Alençon, entré en application cette année, donne d'ores et déjà des résultats concrets, dont deux points de deal démantelés et une saisie record de stupéfiants.

La dynamique de 2022 nous accompagne dans les enjeux de développement du territoire. Les programmes Action cœur de ville vont entrer dans leur deuxième phase jusqu'en 2026 à Alençon, Flers et Argentan, tandis que la signature des vingt conventions Petites villes de demain et la mise en œuvre du plan France ruralité donnent un cadre pour soutenir les projets et le bien-vivre dans les territoires ruraux.

Je souhaite en définitive saluer l'engagement des 4 800 agents de l'État dans l'Orne au service de l'intérêt général et du territoire, et remercier l'ensemble de nos partenaires, élus de la République et collectivités territoriales, entreprises, associations, professions agricoles et citoyens engagés, avec lesquels nous partageons une même ambition pour notre département.

Sébastien JALLET
Préfet de l'Orne.

SOMMAIRE

Sécurité

P.3

Sécurité publique

P.3

Sécurité civile

P.6

Sécurité routière

P.7

Emploi et activité économique

P.9

Les dispositifs d'aide à l'emploi

P.10

Le soutien à l'agriculture

P.11

Développement équilibré et durable

P.13

L'État aux côtés des collectivités

P.13

L'accès au numérique

P.15

La transition écologique

P.16

Cohésion sociale

P.18

Le soutien des plus fragiles

P.18

L'accès au logement

P.21

Développer les solidarités

P.23

Conforter le lien social

P.24

Le soutien aux associations

P.26

L'État se modernise

P.27

Déployer les réformes au cœur des territoires

P.27

Trois projets structurants

P.29

France Services

P.31

Démarche qualité

P.32

1 SÉCURITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE

Après plusieurs années de baisse, la délinquance est orientée à la hausse en 2022 et retrouve un niveau comparable à celui de la période pré-COVID. Il convient de souligner l'implication des forces de sécurité intérieure avec un taux d'élucidation supérieur à la moyenne nationale : les délinquants sont identifiés et sanctionnés.

La lutte contre les trafics de stupéfiants reste l'enjeu numéro 1 des forces de sécurité dans l'Orne

Les saisies de stupéfiants par les policiers et les gendarmes ont connu de fortes hausses entre 2020 et 2022, alors que de nouvelles drogues ont pris pied sur le territoire. C'est notamment le cas du crack qui est présent sur Alençon et fait l'objet d'un traitement dédié au travers du « plan crack » présenté début 2023. La tenue du comité interministériel de lutte contre les trafics de stupéfiants le 2 mars 2022 à Alençon marque la volonté du Gouvernement d'agir en tout point du territoire, notamment dans les villes moyennes.



Grande cause des quinquennats, la lutte contre les violences faites aux femmes reste également une priorité de l'action de l'État dans l'Orne

Le nombre de femmes victimes de violence continue d'augmenter dans le département qui fait partie des plus touchés au niveau national. Depuis le Grenelle des violences conjugales, la prise en charge et l'accompagnement des victimes se sont considérablement améliorés : un référent dans chaque commissariat et brigade de gendarmerie, prise de plainte hors les murs et en tout lieu, traitement prioritaire des plaintes pour violences, 6 intervenantes sociales professionnelles dans l'Orne, augmentation des places d'hébergement d'urgence notamment.



Contrôle routier interservices sur la RN12 sous réquisition du procureur de la République

CHIFFRES CLÉS

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE ET ACTIVITÉ DES FORCES DE L'ORDRE (BASE 2021)

Des saisies de stupéfiants en hausse

		
26 kg de résine de cannabis (-32%)	2.1 kg de cocaïne (+730%)	2.9 kg d'héroïne (+120%)

Des violences intrafamiliales en hausse

935 femmes victimes de violences intrafamiliales (+8,9%)	1 féminicide	104 femmes victimes de violences sexuelles ou viols dans le cadre familial
--	---------------------	--

Un engagement sans faille des gendarmes et policiers avec un taux d'élucidation au-dessus de la moyenne nationale :

76% sur les atteintes aux personnes contre 62% au niveau national	20% sur les atteintes aux biens contre 12% au niveau national
---	---

1 SÉCURITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE

Zoom sur les moyens des forces

Des effectifs supplémentaires ont été accordés à l'Orne pour intensifier la lutte contre toutes les formes de délinquance, et notamment les trafics de stupéfiants. En zone police (Alençon, Argentan, Flers), ce sont 16 effectifs supplémentaires depuis début 2022, 8 sur Alençon, 6 sur Argentan et 2 sur Flers. En zone gendarmerie, un groupe local de contrôle des flux a été créé à titre expérimental en janvier 2022.

Les faits marquants de 2022

Signature du contrat de sécurité intégrée d'Alençon le 2 mars 2022 par le Premier ministre Jean CASTEX :

Associant les services de l'État, l'autorité judiciaire et la ville d'Alençon, le contrat de sécurité intégrée (CSI) fixe des objectifs communs sur un horizon pluriannuel. Les moyens de la police nationale et de la police municipale sont confortés et la doctrine d'emploi des forces précisée. La prévention de la délinquance est renforcée par la réactivation du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et le renforcement de la vidéoprotection. Deux autres contrats de sécurité intégrée ont également été signés en 2022 à Flers et à L'Aigle.

Violences urbaines à Perseigne :

L'effort de perturbation des points de deal mené par la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de l'Orne a conduit à un important épisode de violences urbaines, le 27 septembre 2022, sur le quartier de Perseigne. À partir de 23h15, des mortiers d'artifices sont tirés dans le quartier et des véhicules sont incendiés. Les forces de l'ordre déployées sur place sont attaquées par de nouveaux tirs de mortiers. Le calme est rétabli vers 01h30 du matin. L'évènement a mobilisé 29 policiers (DDSP de l'Orne et de la Sarthe), 11 gendarmes des pelotons de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG) de l'Orne venus en renfort, 20 pompiers et 3 engins pompes. 24 véhicules ont été incendiés, 3 ont été retournés pour servir de barricades, et un abribus a été détruit. Pendant une semaine, des unités de force mobile ont été déployées sur le terrain afin de rétablir l'ordre dans la durée.



Signature, le 2 mars 2022, du contrat de sécurité intégrée, par Jean CASTEX, Premier ministre, Joaquim PUEYO, Maire d'Alençon et Président de la Communauté urbaine d'Alençon, Sébastien JALLET, Préfet de l'Orne et François COUDERT, procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Alençon

1 SÉCURITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE

Zoom sur l'opération d'abandon d'armes

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur organisait une opération inédite d'abandon d'armes. Dans le département, ce sont environ 600 armes non déclarées qui ont été abandonnées aux forces de gendarmerie à Argentan, point de collecte unique. Pour la plupart acquises par héritage, elles n'avaient pas d'existence légale.

La mobilisation des gendarmes et des agents de la préfecture a contribué à faire de cette opération un succès dans le département.



Perspectives et grands chantiers 2023

Le «plan crack» présenté en janvier 2023 par le préfet, la procureure d'Alençon, le maire d'Alençon et le directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) rentre pleinement en application en 2023. Le nombre de saisies est une nouvelle fois en augmentation et des points de deal ont été définitivement fermés, notamment grâce à l'action du nouvel équipage de la brigade anti-criminalité (BAC) qui permet d'intervenir chaque jour et dès la fin d'après-midi. Les actions de prévention et d'accompagnement à destination des consommateurs se multiplient sous l'égide de l'ARS et des associations.

Dans le cadre de la loi de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), ce sont 200 **nouvelles brigades de gendarmerie** qui seront créées entre 2023 et 2027. Au niveau départemental, des concertations ont été menées en lien avec les parlementaires et les élus locaux, et plusieurs propositions de brigades ont été remontées.

Les années 2023 et 2024 seront placées sous le signe du sport. Au niveau national, les **championnats du monde de rugby** (septembre et octobre 2023) puis les **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** mobiliseront fortement les forces de sécurité. Dans l'Orne, les championnats d'Europe de concours complet auront lieu sur le site du haras du Pin du 9 au 13 août 2023 : il s'agit du premier évènement de cette ampleur sur le site depuis les championnats du monde en 2014.



Bilan de l'opération d'abandon d'armes organisée du 25 novembre au 2 décembre 2022 dans l'Orne

CHIFFRES CLÉS

LES MOYENS EXCEPTIONNELS DÉDIÉS À LA VIDÉOPROTECTION

Outil indispensable aux forces de sécurité pour mener leurs investigations, des moyens exceptionnels ont été dédiés à leur déploiement en 2022 (plus de 800 000€ cumulés avec le fonds interministériel de prévention de la délinquance et la dotation d'équipement des territoires ruraux) :

Argentan

77 001€ (raccordement des caméras au commissariat)

Alençon

88 751€

Sées

110 262€

L'Aigle

347 341€

Putanges-le-Lac

159 168€

1 SÉCURITÉ SÉCURITÉ CIVILE

Les facteurs de risque dans le département sont multiples et bien identifiés : risque industriel avec 4 sites SEVESO et de nombreuses installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), risque inondation rappelé par l'épisode récent du Sap-en-Auge, risque carcéral avec le centre de détention d'Argentan et le centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe. Avec le changement climatique, certains risques émergent ou se font plus prégnants : c'est le cas des feux de forêt dont l'activité a été multipliée par trois en 2022 dans le département. Plus de 130 sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Orne ont été engagés en renfort pour lutter contre les incendies historiques dans le sud-ouest de la France.

CHIFFRES CLÉS

LES ÉVÉNEMENTS DE SÉCURITÉ CIVILE EN 2022

8

alertes météorologiques de niveau orange dont un épisode neige verglas

4

jours de vague de chaleur

6

exercices de sécurité civile

1

épisode de sécheresse aux mois de juillet et d'août

2

foyers d'influenza aviaire

La préparation au délestage

Alors que de nombreuses centrales nucléaires étaient en maintenance dans le contexte post COVID, le système électrique français a été mis sous tension durant l'hiver 2022-2023. Un important travail d'actualisation des listes d'opérateurs délestables a été mené pour organiser cette éventualité d'ultime recours. Les listes de délestage gaz ont également été mises à jour.

Des exercices de sécurité civile ont été organisés régulièrement. Ils permettent de tester les plans et d'entraîner les équipes de secours. Ils participent également à l'acculturation de la population et contribuent à créer une culture du risque.

Les services de l'État mobilisés pour se préparer à la gestion de crise

6 exercices se sont tenus dans le département en 2022 :

- Exercice attentat nombreuses victimes (NOVI) à la Chapelle Montligeon en mars 2022
- Exercice cadre inondation, sur les secteurs de Sées, d'Argentan et de Vimoutiers, en juillet 2022
- Exercice de recherche d'un aéronef en détresse (SAREX) en forêt d'Ecouves en septembre 2022
- Exercice gestion de crise industrielle sur le site de SEQENS en novembre 2022
- Exercice zonal intempéries neigeuses en novembre 2022
- Exercice national relatif au délestage électrique en décembre 2022

Des moyens renforcés

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), 150 millions d'euros répartis sur 5 ans seront dédiés dès 2023 au cofinancement de l'acquisition de moyens opérationnels (pactes capacitaires). Il s'agira notamment d'améliorer la capacité de réponse aux feux de forêt au niveau départemental et de pouvoir se projeter en appui des départements les plus touchés. Les arbitrages du ministère de l'Intérieur pour le SDIS de l'Orne seront connus en 2023.

L'année 2023 verra également aboutir le projet de plateforme commune de réception des appels d'urgence. Fruit d'une concertation menée sur plusieurs années, inspirée des meilleures pratiques observées dans les autres départements, cette plateforme permettra d'accueillir sur un même site les effectifs du SDIS, du SAMU ainsi qu'un service d'accès au soin (SAS). Une salle de gestion de crise y sera également adossée.



Ouverture du Centre Opérationnel Départemental de la préfecture, dans le cadre d'un exercice de sécurité civile, ayant pour but de rechercher un aéronef

1 SÉCURITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avec 24 morts sur les routes de l'Orne, l'année 2022 a connu une mortalité en hausse comparativement à l'année 2021 (+5). Si les usagers vulnérables (cyclistes, motards, piétons) représentent toujours une part importante des tués sur la route, la majorité des accidents mortels tiennent à des comportements dangereux ou inadaptés : vitesse, conduite sous emprise (alcool ou stupéfiants), non respect des règles de priorité.

CHIFFRES CLÉS



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **24 tués** (contre 19 en 2021, et 30 en 2019) dont :
 - 7 personnes dans un accident dû à la vitesse ;
 - 5 personnes dans un accident impliquant un conducteur alcoolisé ou sous l'emprise de stupéfiants.
- **338 blessés** (contre 308 en 2021, et 240 en 2019).
- Une forte hausse du nombre d'accidents impliquant des vélos : **40 vélos** impliqués en 2022 contre 33 en 2021 et 10 en 2019.
- Une émergence des accidents impliquant les usagers de trottinettes électriques avec **9 accidents** contre 4 en 2021, première année pour laquelle des accidents impliquant des trottinettes sont constatés dans l'Orne.

Les contrôles par les forces de sécurité

Des contrôles sont menés quotidiennement par les forces de sécurité dans l'Orne. Le nombre d'infractions relevées est en augmentation ainsi que le nombre de suspensions de permis :

3 561

excès de vitesse
relevés hors radars fixes

81 353

contrôles d'alcoolémie
dont 789 positifs

6 811

contrôles de stupéfiants
dont 856 positifs

1 200

suspensions de permis
contre 1080 en 2021



Contrôles routiers coordonnés à Condé-sur-Sarthe et Lonrai, entre la Police nationale de l'Orne et la Gendarmerie de l'Orne

1 SÉCURITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les actions de prévention

En 2022, l'État a soutenu 96 actions à hauteur de 65 000€ au titre du plan d'actions de sécurité routière afin de sensibiliser l'ensemble des publics cibles.

Cela représente 300 interventions pour les 31 intervenants départementaux de sécurité routière ornaïs (bénévoles). Ces interventions ciblées ont permis de toucher tous les publics : les jeunes (ateliers pédagogiques en milieu scolaire et universitaire, pistes d'éducation routière en primaire), les seniors (action de communication en partenariat avec les pharmaciens pour sensibiliser sur les risques liés à l'usage de certains médicaments), les professionnels (promotion de la semaine de la sécurité routière au travail du 9 au 13 mai 2022, action de sensibilisation sur l'aire d'autoroute des haras), et les publics à risque (promotion de SAM sur le festival Art Sonic 2022).



Finale départementale du Prix Pistes Éducation Routière sur la thématique "sécurité routière à vélo". L'occasion d'inculquer, dès l'enfance, les bonnes pratiques à adopter sur la route

Perspectives 2023

Le nouveau document général d'orientation (DGO) fixant les orientations prioritaires de sécurité routière pour les années 2023-2027 sera signé en 2023. Les quatre enjeux identifiés dans le département sont :

- ➔ les conduites à risque (responsables de plus de la moitié des tués dans l'Orne) ;
- ➔ les mobilités douces ;
- ➔ le risque routier professionnel ;
- ➔ les deux roues motorisées.



Le bureau de la sécurité routière organise de nombreuses actions de prévention dans le département

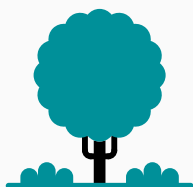
2 EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'économie ornaise a fait preuve de résilience face aux conséquences de la crise sanitaire. La reprise économique a été fortement soutenue par le plan de relance et désormais par le programme France 2030. Le niveau de l'emploi est au plus haut aujourd'hui, avec un taux de chômage de 6,3 % et une baisse du nombre d'inscrits à Pole emploi de 25 % depuis début 2021 (-3050 personnes en catégorie A).

CHIFFRES CLÉS

123 MILLIONS D'EUROS D'AIDES AU TITRE DE FRANCE RELANCE
de subventions ou de baisses d'impôts ont été mobilisés dans l'Orne pour amortir les conséquences de la crise sanitaire et soutenir l'activité économique et l'emploi.

37,5 millions d'euros pour la transition écologique



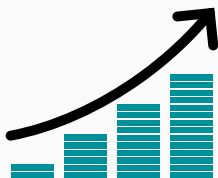
1,3 million d'euros

pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, tels que la préfecture de l'Orne, l'hôtel de police d'Alençon ou le commissariat d'Argentan.

4 millions d'euros

du fonds friche pour limiter l'artificialisation des sols et réhabiliter près de 4 hectares de friches.

21 millions d'euros pour le soutien à la compétitivité



22 entreprises

ont bénéficié des appels à projet pour un montant total de 12,2 millions d'euros de subventions et d'aides à l'investissement industriel.

8,5 millions d'euros

pour une soixantaine d'entreprises bénéficiant de l'aide du Guichet industrie du futur.

26,5 millions d'euros pour la cohésion sociale



287

contrats d'engagement jeune.

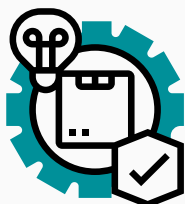
Prime apprentissage

prime exceptionnelle de 5 000 € ou de 8 000 € pour l'apprentissage (aide maintenue en 2023 pour un montant unique de 6 000€).

2 943

contrats de professionnalisation.

Baisse des impôts de production



32 millions d'euros

de baisse des impôts de production (CVAE et CFE), pour soutenir les entreprises au titre du plan de relance.

2 600

entreprises bénéficieront d'une baisse d'impôt.

6,5M€ de dotations exceptionnelles pour les collectivités territoriales



2.9 millions

de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle.

3.6 millions

de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) rénovation thermique.

2 EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

DISPOSITIFS D'AIDE À L'EMPLOI

L'année 2022 a connu une baisse importante du nombre de demandeurs d'emploi, de l'ordre de -10 % sur un an pour les emplois de catégorie A et de -6,5 % toutes catégories confondues.



Emploi des jeunes : un accompagnement renforcé

L'État a mis en place une batterie de mesures destinées à favoriser l'emploi des jeunes. Le plan « un jeune, une solution » lancé en juillet 2020 offre ainsi un accompagnement personnalisé par les missions locales et par les services de Pôle emploi pour les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation.

1 500 contrats
d'engagement jeune

ont été signés et la garantie jeune a été proposée à plus de **100 personnes** dans le cadre de l'accompagnement proposé aux publics concernés par la mission locale.

L'EPIDE d'Alençon

a accueilli en 2022 plus d'**une centaine de jeunes volontaires** de 17 à 25 ans sans emploi. La majeure partie d'entre eux sont sortis du dispositif avec un emploi ou une formation qualifiante.

2 600 contrats
d'apprentissage

signés en 2022, soit deux fois et demi plus qu'en 2019.

Le pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique (IAE)

décliné dans le cadre de la feuille de route du préfet de l'Orne a permis de consolider le maillage déjà important en matière de structures d'insertion par l'activité économique dans le département.

L'Orne fait partie des **15 départements les mieux couverts** en postes d'IAE à l'échelle nationale.

En 2022, **3 nouvelles structures d'insertion** ont été créées représentant 22 postes dont 7 postes spécifiquement au bénéfice du public féminin en territoire rural.



Signature des premiers Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) en mars 2022.

Les secteurs d'activité et zones d'emploi les plus en difficultés font également l'objet d'un ciblage spécifique

- Le quartier prioritaire de Perseigne à Alençon a été labellisé « **Cité éducative** » par le comité interministériel des villes du 29 janvier 2022. Une enveloppe annuelle de 200 000 euros est mobilisée pour des actions destinées à favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.
- **60 emplois francs** ont été conclus avec des entreprises, pour l'emploi de personnes résidant dans les quartiers prioritaires, avec une aide financière de 15 000 € sur 3 ans pour une embauche en CDI, et 5 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD de plus de 6 mois.
- Le renouvellement des quatre contrats de ville d'Alençon, de Flers, d'Argentan et de L'Aigle courant 2023 sera l'occasion de réaffirmer l'effort conjoint de l'État et des collectivités autour d'objectifs partagés pour l'égalité des chances dans les quartiers prioritaires de l'Orne.
- De la même manière, dans les secteurs de la propreté, du bâtiment et travaux publics, et de l'industrie, trois groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ont formé 46 volontaires ; le caractère certifiant de la formation augmente leur valeur sur le marché du travail.

Ces nombreux dispositifs ont fait la preuve de leur efficacité, grâce notamment au Pôle insertion emploi logement qui pilote l'ensemble des aides, en lien avec Pôle emploi, les Missions locales et Cap emploi.

2 EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

L'agriculture comprend 4 700 exploitations agricoles et occupe près de 7 % des actifs dans l'Orne, tandis que l'industrie agroalimentaire concentre également plus de 4 400 emplois. L'accompagnement des agriculteurs représente une véritable priorité, en particulier pour l'aide à l'installation et le renouvellement des générations. Cet objectif est inscrit dans la feuille de route du préfet pour 2022 au titre des réformes prioritaires portées par le Gouvernement.

452 nouvelles installations

La dotation jeune agriculteur, co-financée par des fonds européens et nationaux, a permis de dépasser les objectifs d'installation fixés dans le cadre de la feuille de route interministérielle de 445 nouvelles installations aidées de jeunes agriculteurs sur cinq ans. A fin 2022, **452 installations** ont fait l'objet d'un soutien de l'État.

Aides d'urgence

Pour compenser la hausse des charges en alimentation animale, conséquences de la guerre en Ukraine, l'État a mis en place un dispositif exceptionnel d'aide aux éleveurs, répondant à un vrai besoin : **1 350 demandes** ont bénéficié de près de **3 millions d'euros** de subvention.

Dans l'objectif d'aider les exploitants à faire face à la sécheresse, plusieurs dispositifs ont été activés :

- sur le plan fiscal, des dégrèvements de taxes foncières ont été accordés, pour un montant de 2,9 millions d'euros,
- le dispositif de calamités agricoles a permis d'amortir les pertes de récolte liées à la sécheresse en particulier pour ce qui concerne les fourrages et les pommiers.

Politique agricole commune

4 000 bénéficiaires
pour un montant de 120M €



La politique agricole commune vise à assurer, à l'échelle de l'Union européenne, à la fois la stabilité du marché et des revenus agricoles, et dans le même temps le développement rural sur les territoires. Dans l'Orne, la PAC soutient le revenu annuel de plus de **4 000 bénéficiaires pour un montant de 120 M€**.

Afin d'informer les partenaires et bénéficiaires sur la nouvelle programmation de la PAC 2023-2027, plus centrée sur la compétitivité et la résilience, des rencontres et des actions de communication ont été organisées par la DDT tout au long de l'année 2022.



Aide aux investissements

Les aides aux investissements sont des instruments clés de l'accélération des transitions agricoles.

Parmi ces aides, l'appel à projet "Investissement dans les exploitations agricoles pour une Agriculture Normande Performante" a fortement mobilisé les services de juin à septembre, notamment à travers deux guichets instructeurs dédiés. De même, le plan "Écophyto" apporte une aide à la réduction des usages de produits phytopharmaceutiques et accompagne la sortie du glyphosate.

Ces deux dispositifs ont permis d'aider 58 exploitations pour un montant de 3,5 millions d'euros.

2 EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Lutte contre le mal-être agricole

Le préfet a installé un comité départemental contre le mal-être agricole début 2022 avec de nombreux acteurs et partenaires (MSA, Chambre d'agriculture, syndicats agricoles, Conseil départemental, etc.). Les travaux conduits en 2022 ont permis la réalisation d'un diagnostic partagé.

En 2023, un plan d'actions vient renforcer la coordination des différentes structures, mieux faire connaître les dispositifs d'accompagnement et développer leur emploi effectif.



Avec les agriculteurs de l'Orne
au salon de l'Agriculture



L'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des syndicats
d'exploitants agricoles (FDSEA)



44ème édition de la Fête de la Terre organisée
par les jeunes agriculteurs de l'Orne

Perspectives et grands chantiers 2023

Dans un contexte économique marqué par une inflation continue, une progression du prix des matières premières et de l'énergie, ainsi que des difficultés persistantes de recrutement, les services de l'État dans l'Orne poursuivront leurs efforts en direction des entreprises, de l'activité et des personnes les plus éloignées de l'emploi.

La montée en puissance de France 2030 soutiendra l'investissement des entreprises pour la décarbonation des processus de production et pour l'innovation dans les secteurs clés. La mise en place progressive de France Travail amplifiera l'accès et le retour à l'emploi de tous.

3 DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE L'ÉTAT AUX COTÉS DES COLLECTIVITÉS

Les collectivités du territoire peuvent compter sur le concours de l'État pour accompagner leurs projets de développement par la mobilisation d'outils d'ingénierie ou de leviers de financement. Les démarches partenariales et contractuelles se déploient au plus près des besoins et de nombreux projets de territoire.



Le programme « Action cœur de ville »

Les trois conventions ACV, signées avec les villes d'Alençon, d'Argentan et de Flers, répondent au double objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et de conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Elles se déploient par la valorisation du patrimoine urbain, le développement d'une offre attractive de logements locatifs ou encore l'activation d'un dispositif d'aides directes aux commerçants de centre-ville.

Depuis la mise en place du programme, les 3 villes ont bénéficié de 27,7 millions d'euros de l'État et de nombreux partenaires, tels que Action logement, l'agence nationale de l'habitat (ANAH), et la banque des territoires. Les actions entreprises concernent la requalification des espaces publics, la construction d'équipements de santé ou culturels, ou encore la réhabilitation d'habitats anciens dégradés, au profit des publics cibles tels que les jeunes et les familles.

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Pour accélérer la transition écologique dans le contexte de reprise, les CRTE, conclus pour 6 ans entre l'État et les collectivités, intègrent de nombreux acteurs autour d'objectifs croisés tels que la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire ou la gestion économe du foncier.

Dans l'Orne, onze contrats ont été signés, et le douzième est en voie de finalisation. L'ensemble du département sera ainsi entièrement couvert par un CRTE.

Le programme « Petites villes de demain » (PVD)

Comme pour Action cœur de ville, tourné vers les villes moyennes, l'État a déployé le programme « Petites villes de demain » pour les pôles de centralité et les centres-bourgs.

Il s'agit d'accompagner l'écriture d'un projet de territoire, d'améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours, et de soutenir les projets structurants et la transition écologique.

Dans l'Orne, **20 communes ont adhéré au programme** : Athis-Val de Rouvre, Bagnoles de l'Orne Normandie, Bellême, Briouze, Carrouges, Domfront en Poiraise, Ecouché-les-Vallées, La Ferté Macé, Gacé, L'Aigle, Longny-les-Villages, Le Mêle-sur-Sarthe, Mortagne-au-Perche, Putanges-le-Lac, Rémalard-en-Perche, Sées, Val-au-Perche, Tinchebray-Bocage, Trun et Vimoutiers.

Elles bénéficient du soutien en ingénierie des services de l'État, à hauteur de 400 000 euros par an, pour le recrutement de treize chefs de projets. Des financements de l'État et des partenaires sont également mobilisés afin d'accompagner la réalisation des projets.



3 DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE L'ÉTAT AUX COTÉS DES COLLECTIVITÉS

Les dotations de soutien à l'investissement des collectivités locales marquent l'engagement de l'État en soutien des projets de développement sur le territoire.

DETR

Pour l'Orne, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) en 2022 a représenté plus de **13 millions d'euros** permettant de co-financer 300 projets, soit 70% des dossiers présentés contre 60% en 2021. Le taux moyen de participation de l'État dans les financements atteint 31%.

FCTVA

A ces dotations d'investissement, s'ajoute le versement du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) : la TVA dont les collectivités locales s'acquittent pour leurs dépenses d'investissement leur est reversée par prélèvement sur les recettes de l'État. En 2022, **22,4 millions d'euros** ont ainsi été versés au titre du FCTVA aux collectivités ornaises pour soutenir leur investissement.

DSID

2 projets portés par le Conseil départemental concernant la réhabilitation des collèges Jean Monet à Flers et Molière à L'Aigle ont pu être subventionnés à hauteur de **2 760 000 d'euros** au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID), soit plus de 20 % des crédits disponibles pour toute la Normandie.

DSIL

En 2022, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a permis de subventionner seize opérations d'investissement pour un montant total de **4,4 millions d'euros** de subvention.



Inauguration de la médiathèque de Rémalard-en-Perche.
Ce projet a été soutenu par l'État à hauteur de 138 042€ au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

3 DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Téléphonie mobile et internet haut débit

L'État agit avec le Département et les opérateurs pour la mise en œuvre du programme New Deal Mobile dont l'objectif est d'améliorer la couverture en téléphonie mobile et internet haut débit. Des pylônes de téléphonie mobile sont ainsi implantés afin d'améliorer la qualité du signal pour généraliser la couverture 4G.

En 2022, 7 sites 4G supplémentaires ont été inscrits sur la liste des zones à couvrir par les opérateurs au titre du dispositif de « couverture ciblée », portant le nombre de sites concernés à 25.

Déploiement de la fibre



L'Orne connaissait certains retards en matière de déploiement d'infrastructures numériques, par rapport à des territoires urbains. Le déploiement de la fibre est assuré par l'opérateur Orange, selon deux modalités :

- Dans les zones d'initiatives privées, à Alençon et Flers, le déploiement est assuré par l'opérateur sur ses fonds propres.
- Dans la zone d'initiative publique, le déploiement est sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, qui a passé une délégation de service public avec Orange pour assurer ce déploiement.

Sur cette zone d'initiative publique, le coût du déploiement est estimé à 105 millions d'euros, financé par :

L'État	le Conseil régional	le Conseil départemental	L'Union Européenne	Orange
25,6 %	25,4 %	6,2 %	7,6 %	35,1 %

Fin 2022, 55 % des locaux sont raccordables par la fibre. Fin 2023, ce seront environ 165 000 foyers – habitants/entreprises – qui deviendront éligibles à la fibre. Dans le cadre du plan national France Très Haut Débit, les engagements financiers exceptionnels et complémentaires permettront d'atteindre la couverture totale du département en fibre optique.

«L'Orne 100% fibrée en 2023» repose sur une mobilisation historique de partenaires publics et privés : Département de l'Orne, Services de l'État, Région Normandie, Europe, Mission France Très Haut Débit, Groupe Orange et sa filiale Orne Métropole Très Haut Débit.

30 fois plus rapide que l'ADSL, la fibre permet par exemple de télécharger un album de musique en 1 seconde ou de télécharger un film full HD en 8 minutes.

3 DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Développement des énergies renouvelables

L'Orne accélère son engagement pour la transition énergétique du territoire : un comité départemental des énergies renouvelables a été installé en 2022, offrant un cadre partagé d'élaboration et d'échanges avec les collectivités, les associations et les professionnels du secteur.

Dans cette dynamique, la **deuxième centrale solaire au sol de l'Orne** a été mise en service en septembre 2022. Cette installation sur une friche industrielle polluée sur la commune de Rai est dimensionnée pour une puissance de 3,7MWc. Elle permet de couvrir les besoins de consommation électrique de 1 770 habitants.



De même **quatre permis de construire ont été accordés en 2022** pour des méthaniseurs, qui permettent de générer de l'énergie à partir de la dégradation de matière organique, en injection directe de gaz dans le réseau ou en cogénération (production d'électricité).

Rénovation thermique des bâtiments



L'accélération de la rénovation énergétique des logements constitue l'une des priorités de la feuille de route de l'État dans l'Orne.

L'objectif consistait à atteindre près de 8 000 dossiers au titre du dispositif de soutien « Ma PrimeRénov » sur plusieurs années.

L'objectif a été largement dépassé et pour la seule année 2022.

« **Ma PrimeRénov** » est intervenue en faveur de **4 600 dossiers de rénovation énergétique**, pour un montant d'aide record de plus de 17 millions d'euros.

De la même manière, la restructuration lourde de logements sociaux des bailleurs publics a été rendue possible par une enveloppe de **210 000 €** pour 21 logements qui s'ajoutent aux 289 rénovations lourdes déjà financées en 2021.

Lutte contre l'artificialisation des sols

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a mis en place un fonds Friche pour intervenir sur le recyclage foncier des friches, contribuant ainsi à la sobriété foncière et à la trajectoire du zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

En 2022, 2 dossiers ont été retenus pour l'Orne pour une subvention globale de 515 500 € :

- le projet de renouvellement du quartier de la gare à Bagnoles de l'Orne Normandie
- le projet de reconversion d'une friche en résidence seniors à Mortagne-au-Perche.

3 DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Protéger la ressource en eau

L'été 2022 a été marqué par un important épisode de sécheresse, caractérisé par trois périodes historiques de fortes chaleurs et un déficit hydrométrique élevé. Cette situation a engendré de fortes tensions sur l'alimentation en eau potable, en particulier dans l'ouest du département.

Les services de l'État et le syndicat départemental de l'eau sont **fortement mobilisés pour assurer de l'eau en qualité et quantité suffisante aux ornaux** : les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux dans l'Orne mettent en place une gestion concertée de la ressource en eau, entre les différents acteurs (élus, administrations, riverains, agriculteurs, usagers), qui se réunissent au sein de la Commission locale de l'eau.



Afin de s'assurer de la bonne gestion des acteurs, les services de l'État ont réalisé des **journées de contrôle** qui ont eu pour suites des rappels à la réglementation, adressés aux maires des communes concernées, et l'établissement de cinq rapports de manquement administratif.

Des opérations d'information et de sensibilisation sont également conduites par l'agence régionale de santé, en particulier à destination des personnes responsables de la production et de la distribution d'eau et des maires.

Perspectives et grands travaux 2023

En 2023, les services de l'État continueront d'accompagner l'émergence et la réalisation des projets d'investissement des collectivités.



Créé en 2023, le « Fonds vert » soutiendra des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, de rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public, de valorisation des déchets, de prévention des inondations et des feux de forêt, de renaturation des villes et des villages, de recyclage des friches et de développement du covoiturage. L'enveloppe départementale s'élève à 3,8 millions d'euros. S'y ajoute près d'un million d'euros de mesures régionales (fonds friches, etc.).



Le programme « Action cœur de ville », prolongé jusqu'à 2026, est entré dans sa deuxième phase, fort d'un élargissement de son périmètre aux entrées de ville et de nouvelles priorités d'action au regard de la transition écologique.



Le programme « Petites villes de demain » connaît également une montée en puissance, avec la signature de 20 conventions-cadres assorties d'engagements renforcés et réciproques entre les partenaires.



Compte tenu du risque de sécheresse et de pénurie de la ressource en eau, un travail est également engagé pour sécuriser la production et l'approvisionnement en eau potable, en lien avec le syndicat départemental de l'eau, les 57 personnes publiques responsables de l'eau dans l'Orne et l'agence de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne.

4 COHÉSION SOCIALE

LE SOUTIEN DES PLUS FRAGILES

La cohésion sociale englobe toutes les politiques publiques relatives à la lutte contre la pauvreté, à la santé et à l'accès aux soins, à l'accès au logement et à l'hébergement, au développement des solidarités, à l'intégration des étrangers, à la culture et au soutien des associations.

CHIFFRES CLÉS

La lutte contre la pauvreté

S'inscrivant dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de la Conférence des acteurs de la lutte contre la pauvreté en région Normandie de février 2022, les services de l'État s'engagent auprès des acteurs de terrain pour faire reculer toutes les formes de pauvreté.

Des crédits pour soutenir les publics les plus en difficulté

94 000 repas de cantine à 1€

pour les familles modestes dans 12 communes du département grâce à un soutien de l'État de 282 321€

100 000 petits-déjeuners gratuits

à l'école sur l'année 2021-2022 grâce à un soutien de l'État de 125 268€

39,5M€ de prime d'activité

mobilisés en 2022 au titre de la prime d'activité pour 18 136 bénéficiaires dans l'Orne.

6 associations d'aides alimentaire

plus de 100 000 euros ont été versés afin de soutenir leur action auprès des personnes démunies.

Une convention financière d'objectifs

Une convention d'objectifs signée entre l'État et le Conseil départemental pour des actions de lutte contre la pauvreté, avec **620 000 € de crédits de l'État**. Ces financements ont notamment soutenu des actions de prise en charge rapide et globale des bénéficiaires du RSA.

La protection de l'enfance

La stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance 2020-2022 se déploie par la contractualisation entre les Conseils départementaux, l'État et les ARS dans le but de renforcer la prévention en santé de tous les enfants, d'améliorer la situation des enfants protégés et de proposer une meilleure réponse aux besoins des territoires.

Le Département de l'Orne s'est inscrit dans cette démarche. Plus d'**un million d'euros de la part de l'État** est mobilisé pour des actions telles que :

- le développement des entretiens pré-nataux précoces
- la progression des bilans de santé en école maternelle réalisés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- l'augmentation des visites à domicile pré et post natales, des consultations infantiles en PMI et des interventions à domicile de puéricultrices notamment dans les familles vulnérables

4 COHÉSION SOCIALE

LE SOUTIEN DES PLUS FRAGILES

L'Orne fait partie des départements métropolitains avec la plus faible densité médicale. L'accès à la santé est donc un enjeu majeur du quotidien des Ornais et constitue un des objectifs prioritaires de la feuille de route interministérielle dans l'Orne.

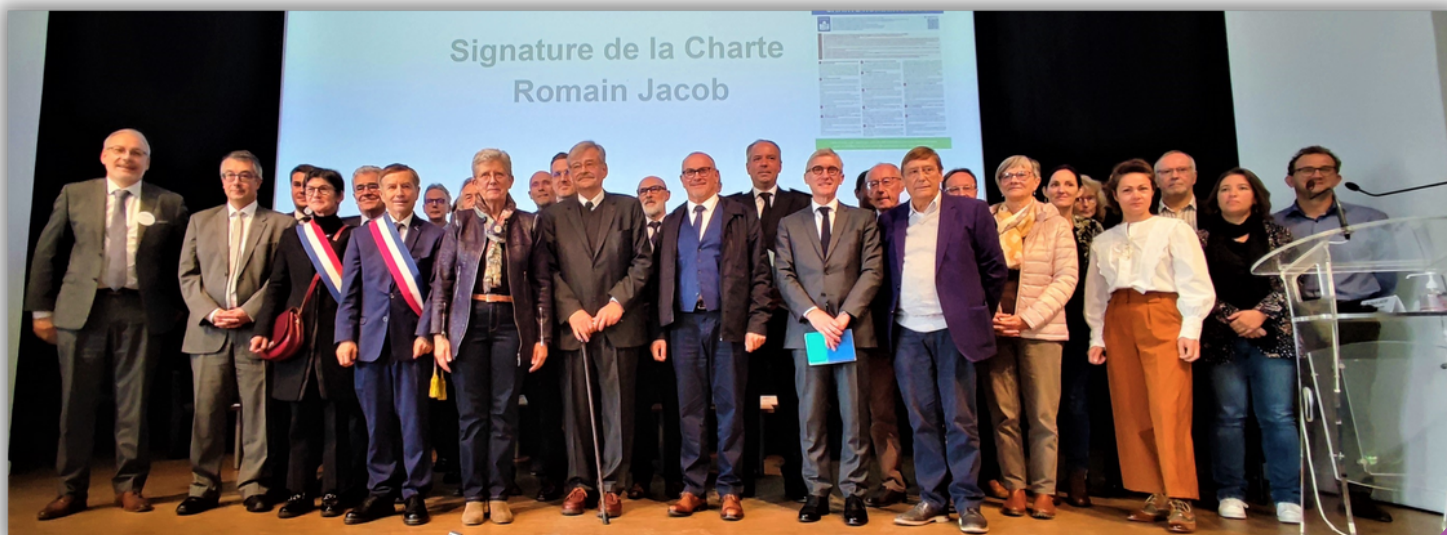
Ségur de la santé

Avec le cadre du Ségur de la santé, l'État mobilise **62,5 millions d'euros** pour la construction d'un nouvel hôpital à Alençon. Ce financement est complété à même hauteur par la Région Normandie. Le futur hôpital proposera une infrastructure modernisée et des plateaux techniques adaptés aux besoins dans le cadre d'un projet de santé redéfini. L'année 2022 a été consacrée à l'identification du site de construction du nouvel hôpital, en entrée ouest de l'agglomération d'Alençon.

Le Ségur de la santé se traduit également par l'attribution de **40 millions d'euros** pour la réhabilitation du centre hospitalier de L'Aigle, en partenariat avec la Région Normandie. Le Centre Psychothérapique d'Alençon, le centre hospitalier de Mortagne-au-Perche, l'hôpital local de Bellême et le centre de soins de suite de Bagnoles de l'Orne Normandie sont également bénéficiaires de soutiens financiers pour leur modernisation.

Zoom sur la visite de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, au Centre hospitalier intercommunal Alençon-Mamers (CHICAM) :

- L'établissement a mis en place plusieurs dispositifs d'adaptation pour les personnes en situation de handicap, dans le but d'améliorer leur prise en charge et leur accès aux soins tout au long de leur parcours de santé.
- Cela a été l'occasion pour la ministre de signer, aux côtés d'acteurs de la santé et du médico-social du département, la charte Romain Jacob. Cet engagement repose sur douze pistes pour améliorer l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.



Signature de la Charte Romain Jacob

4 COHÉSION SOCIALE

LE SOUTIEN DES PLUS FRAGILES



L'année 2022 a également vu se poursuivre la dynamique d'ouverture de maisons de santé pluri-professionnelles, les PSLA (pôles de soins libéraux ambulatoires). **L'Orne en compte désormais 18, contre 8 en 2017.** Ces maisons de santé dispensent des soins de premier recours et sont composées de professionnels médicaux et paramédicaux.

De plus, deux centres de santé, comprenant des médecins salariés, ont été ouverts par le Conseil départemental en 2022.

Zoom sur l'inauguration de la maison de santé de Moulins la Marche, Aube et La Ferté en Ouche

Le 24 juin 2022, la communauté de communes du Pays de L'Aigle a inauguré trois pôles appartenant à la même maison de santé pluridisciplinaire. L'implantation choisie à Moulins-la-Marche, à Aube et à la Ferté-en-Ouche permet de proposer des services au plus près de la population. Soutenus par l'État **à hauteur de 745 000€**, ces 3 pôles réunissent 24 professionnels de santé.



Inauguration centre de santé du Mêle sur Sarthe

Zoom sur l'inauguration du centre de santé du Mêle sur Sarthe

Le premier centre de santé porté par le Conseil départemental a vu le jour en 2020 sur la commune du Mêle sur Sarthe avec 4 antennes : Tourouvre, Randonnai, Bazoches sur Hoëne et Mortrée.

L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu le 26 avril 2022 en présence du préfet de l'Orne et du président du Conseil départemental.

Le centre de santé du Mêle sur Sarthe a bénéficié d'une aide financière pour le recrutement de 4 médecins, dans le cadre du dispositif des « 400 Médecins Généralistes » .

La contribution de l'ARS repose sur une garantie de coût salarial complétée par **une aide forfaitaire au démarrage de 3 500 € par médecin** permettant de financer les achats d'équipements et les aménagements de locaux induits par la création de poste.

4 COHÉSION SOCIALE L'ACCÈS AU LOGEMENT

Les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

Les aides apportées par l'ANAH dans l'Orne ont significativement augmenté en 2022 pour la rénovation énergétique et l'autonomie. Plus de **27 millions d'euros de primes** ont ainsi été versés, pour un montant total de travaux de **plus de 73 millions d'euros**.



17,3 millions d'euros

ont été versés par le dispositif national « MaPrimeRénov' », ouvert à l'ensemble des ménages, correspondant à **4 600 dossiers de rénovation énergétique**.

10 millions d'euros

de subventions pour l'amélioration de l'habitat ont été mobilisés au sein des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), qui couvrent une large part du territoire.

Ces opérations menées en lien avec les collectivités ont bénéficié à **843 logements**, pour des opérations de rénovation énergétique ou d'adaptation pour des personnes âgées ou en situation de handicap. En 2022 une nouvelle convention a été signée avec la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

La lutte contre l'habitat indigne

Le Pôle Ornaïs de Lutte contre l'Habitat Indigne (POLHI) a œuvré en 2022 à l'amélioration de ses modes de fonctionnement et notamment de gestion des signalements, qui s'élèvent à **100 au cours de l'année passée**.

Pour accélérer le traitement des biens dégradés dans les centres bourgs, des comités techniques spécifiques « habitats indignes » pilotés par les collectivités ont été mis en place à Argentan et à La Ferté-Macé, en complément de celui déjà existant à Flers.

Une offre de formation sur les opérations de traitement de l'habitat insalubre a été proposée par les services de l'État au réseau des chefs de projet « Petites villes de demain ».

CHIFFRES CLÉS

98 nouveaux logements sociaux ont été financés pour un montant global d'aide de **271 600 €**

De plus, une aide de **320 112 €** a été mobilisée pour la démolition de **78 logements sociaux** ne pouvant être rénovés.

4 COHÉSION SOCIALE L'ACCÈS AU LOGEMENT

Les programmes de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU)



Trois programmes de rénovation urbaine sont en cours sur les quartiers prioritaires du département de l'Orne.

Les premières opérations de démolition et reconstruction lançant le processus de rénovation sont engagées sur les trois programmes et ont donné lieu à une inauguration officielle à Argentan et Flers.

Le quartier Saint-Michel à Flers fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine de près de 50M€ tous financements confondus : démolition de 152 logements, réhabilitation de 472 logements, reconstruction de plus de 100 logements sociaux, etc.

A Argentan, la convention signée en 2022 mobilise près de 30M€ pour les opérations de réhabilitation du quartier St Michel-Vallée d'Auge. Outre le volet « logement », la construction d'une école en cœur de quartier est inscrite à la convention.



Le quartier de la Madeleine à L'Aigle est également couvert par un projet de rénovation urbaine d'un montant global de 20M€.

4 COHÉSION SOCIALE DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

CHIFFRES
CLÉS

L'accompagnement des quartiers prioritaires de la politique de la ville

640 000 €

Les contrats de ville sont dotés d'une enveloppe de **640 000 euros pour développer des actions en faveur des habitants des QPV**. Près de 80 % de cette enveloppe est dédié au pilier cohésion sociale. S'ajoute une enveloppe de près de **75 000 euros pour des actions « Quartiers d'Été »**, qui offrent à des centaines d'enfants une respiration estivale marquée par de nombreuses activités éducatives et récréatives.

200 000 € par an

Une « cité éducative » a été labellisée pour le quartier de Perseigne à Alençon par le comité interministériel des villes le 29 janvier 2022. Le dispositif est doté d'une **enveloppe de 200 000 € par an pour trois ans**.

Il s'agit de conforter la réussite scolaire et éducative des enfants du quartier, de mieux faire travailler ensemble les acteurs de la communauté éducative (État, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs sociaux, écoles et collèges) et d'ouvrir le champ des possibles pour les jeunes, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle.

L'accueil et l'intégration des ressortissants étrangers

Les **521 places d'hébergement** des demandeurs d'asile ont connu un **taux d'occupation de 98,3 %**. Un centre provisoire d'hébergement de 32 places, pour l'intégration des personnes reconnues réfugiées, a ouvert à Flers et Alençon en 2022.

Zoom sur l'accueil des réfugiés ukrainiens

Dans le contexte de guerre en Ukraine, **plus de 500 Ukrainiennes et Ukrainiens** ont été accueillis dans le département : une telle mobilisation a été rendue possible tant par le dispositif institutionnel mis en place que par le formidable élan associatif et citoyen.

Le dispositif institutionnel d'un **coût total de 2 324 000 euros en 2022**, a reposé sur quatre piliers majeurs :

- le séjour : la protection temporaire a été accordée par l'Union européenne aux ressortissants ukrainiens, qui peuvent dans ce cadre résider, travailler et étudier en France.
- l'hébergement : les services de l'État ont recensé et coordonné les offres disponibles en lien étroit avec les maires, pour identifier les possibilités d'hébergement. Un formulaire de parrainage en ligne a été mis en place pour les particuliers et les entreprises.
- la scolarisation: **100 enfants ont été scolarisés** dans les écoles, collèges et lycées du département.
- L'intégration par l'apprentissage du français : **3 ateliers socio-linguistiques** et **2 ateliers d'insertion professionnelles** ont été mis en place concernant **près de 40 stagiaires**. Ces actions ont mobilisé plus de **85 000 € de financement de l'État**.

Des supports et démarches d'informations d'accès aux services publics tels que la santé ont été proposés aux ressortissants ukrainiens.

4 COHÉSION SOCIALE CONFORTER LE LIEN SOCIAL

Les internats d'excellence

Le département de l'Orne compte **trois internats d'excellence en lycée** (Marguerite de Navarre à Alençon, Jean Monnet à Mortagne-au-Perche, Mezeray-Gabriel à Argentan) et **un au collège** Nicolas-Jacques Conté à Sées.

Ces internats visent à créer un cadre de suivi scolaire et pédagogique rapproché pour offrir les meilleures chances de réussite aux élèves qui en bénéficient.

Les conditions d'admission relèvent de critères géographiques (élèves du département issus de quartiers prioritaires de la ville ou de zones rurales isolées), sociaux et familiaux (élèves issus de familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture ou dont les conditions de vie sont peu propices à l'étude), et dans le respect d'une parité entre filles et garçons.



Inauguration de l'internat d'excellence du Collège Nicolas Jacques Conté à Sées.

Le service national universel (SNU)



L'Orne a proposé un séjour de cohésion SNU au sein du lycée Marguerite de Navarre d'Alençon pour des jeunes d'autres départements, tandis que 64 jeunes Ornais sont partis effectuer un séjour hors du département.

Aujourd'hui, plus de 90 % d'entre eux sont actifs dans la recherche ou la réalisation de missions d'intérêt général dans l'Orne.



Cérémonie du SNU.

Le service civique



189 contrats de service civique ont été conclus en 2022 par des jeunes âgés de 16 à 30 ans pour des missions d'intérêt général de 6 mois à 1 an, dans des associations ou des services publics.

Les cadets de la gendarmerie



Le groupement de gendarmerie de l'Orne et l'association des cadets de la gendarmerie de l'Orne accueillent une vingtaine de jeunes par année scolaire dans le cadre du dispositif cadets de la gendarmerie, phase 2 du service national universel.

4 COHÉSION SOCIALE CONFORTER LE LIEN SOCIAL

Le concours national de la Résistance et de la Déportation

Au milieu des concours scolaires et de la diversité des actions pédagogiques, le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), créé en 1961, rencontre toujours un fort succès.

Organisé par l'Éducation Nationale, il donne lieu chaque année à une remise de prix organisée par le Souvenir Français et soutenue par l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

Sur le thème intitulé « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIe Reich (1944 -1945) », **près de 400 élèves de 11 collèges** ont ainsi participé à ce concours récompensant **64 lauréats par des prix départementaux et 55 par un prix d'établissement**.



Les vacances apprenantes

Dans le cadre du dispositif de Vacances Apprenantes, l'école ouverte a accueilli **près de 2 000 élèves**.

Il s'agit d'assurer un soutien scolaire durant les périodes de vacances scolaires et de permettre à des enfants de partir en vacances gratuitement ou pour un coût symbolique.

Ce dispositif est renouvelé pour l'année 2023.



Le Pass Culture

Via une application numérique d'accès à la Culture, les jeunes disposent d'un crédit individuel et cumulable de 20 € à l'année dès 15 ans, 30 € l'année pour les 16 et 17 ans, puis de 300 € l'année pour les 18 ans, utilisable pendant 24 mois.

A la fin de l'année 2022, **près de 10 000 jeunes de 15 à 18 ans et 4 500 de plus de 18 ans** utilisent le pass Culture dans l'Orne.



Les MicroFolies

Ces musées numériques modulaires peuvent être installés partout en France et permettent ainsi de diffuser la culture en tous lieux du territoire.

Dans l'Orne, **deux sont d'ores et déjà ouverts** : à Flers au musée du château et à Argentan au sein de l'espace Jean Moulin. Un projet est en cours d'ouverture en 2023 à Domfront-en-Poiraie.

4 COHÉSION SOCIALE LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le Fonds de développement de la vie associative (FDVA)

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Il s'agit d'encourager et d'accompagner les initiatives des associations du territoire dans le cadre d'un appel à projets annuel.

En 2022, 120 demandes de subventions ont été déposées par des associations. 78 dossiers ont été subventionnés dans l'Orne pour un montant total de 230 000€.

CHIFFRES CLÉS



Les postes Fonjep sont soutenus par des aides de **7 000 € à 8 000 €** versées pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois.

Dans le cadre du plan de relance et du dispositif #1jeune1solution, **8 postes** ont été accompagnés pour des associations ornaïses, **mobilisant 7 164 € par poste**.

Dans le même esprit, **22,5 postes ont été financés à plus de 7 000 euros par poste** pour des associations agréées Jeunesse et d'Éducation Populaire.

Enfin, en octobre 2022, **5 médailles du bénévolat** ont été remises à des bénévoles ornaïses à l'occasion de la visite de la Secrétaire d'État en charge de la vie associative.

Perspectives et grands chantiers en 2023

L'année 2023 verra la révision de la géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et l'élaboration des nouveaux contrats de ville, dénommés « **Engagements Quartiers 2030** ». Ces nouveaux contrats, plus souples, plus adaptables, plus proches des besoins, reposeront sur trois piliers :

- un zonage des QPV actualisé,
- la participation citoyenne renouvelée,
- des engagements contractuels renforcés.

Ils entreront en vigueur le 1er janvier 2024.

Les services de l'État continueront d'accompagner le projet du **nouvel hôpital d'Alençon** qui entrera dans une phase opérationnelle avec la modification des limites territoriales entre Alençon et Condé-sur-Sarthe et l'élaboration des dossiers de déclaration d'utilité publique et de procédures environnementales.

L'ensemble des dispositifs de soutien évoqués seront reconduits cette année encore, au bénéfice de la cohésion sociale et de l'égalité des chances pour les habitants de notre département.

5

L'ÉTAT SE MODERNISE DÉPLOYER LES RÉFORMES JUSQU'AU DERNIER KILOMÈTRE

73 réformes prioritaires 2018-2022 ont été définies par le Gouvernement comme essentielles pour la vie quotidienne des Français. Leurs résultats sont consultables en ligne sur le baromètre de l'action publique.

Une feuille de route interministérielle a été établie pour chaque préfet avec des objectifs à atteindre pour 12 réformes prioritaires et 3 projets structurants propres à chaque département.

**Le bilan 2022 est positif pour l'Orne,
qui se place en tête des départements normands, avec un taux
d'avancement global des douze réformes de la feuille de route
interministérielle de 86 %.**

Accélérer la rénovation
énergétique des logements

**4600 rénovations avec
« Ma prim'renov »**

en 2022, pour un montant
d'aide record de plus de

17 millions d'euros



Déployer une offre France
Services dans tous les
territoires

21 France Services

sont opérationnelles en
décembre 2022

soit 1 par canton

Favoriser les installations
d'agriculteurs

**452 nouvelles
installations**

ont été aidées en cinq ans
sur 2018-2022



Lutter contre les violences
faites aux femmes

**37 places en
hébergement**

ont été ouvertes pour les
victimes de violences intra-
familiales.



Doubler les structures de
soins coordonnés

**18 pôles de santé
libéraux ambulatoires**
en 2022 dans l'Orne (contre
9 en 2017)



Assurer une bonne
couverture en internet
fixe et en téléphonie
mobile pour tous les
Français

**55 % des foyers
ornais**

étaient raccordables à
la fibre fin 2022

5

L'ÉTAT SE MODERNISE DÉPLOYER LES RÉFORMES JUSQU'AU DERNIER KILOMÈTRE

Offrir un logement aux
sans-abris (Logement d'Abord)



**178 personnes sans
domicile en hébergement
d'urgence ont accédé au
logement social en 2022**

Déployer le pass-Culture

5 000 jeunes de 18 ans

concernés dans l'Orne fin 2022.



Pacte d'ambition pour l'insertion
par l'activité économique (IAE)

1 485 personnes

ont bénéficié d'un
accompagnement par une
structure d'insertion en 2022



Renforcer la lutte contre
les stupéfiants

Plusieurs réseaux
démantelés depuis un
an, tant en zone police
qu'en zone gendarmerie.

Renforcer la sécurité
du quotidien.



**16 policiers
supplémentaires**

depuis début 2022, affectés sur les circonscriptions de
sécurité publique d'Alençon, Flers et Argentan ;

de plus de nouvelles brigades de gendarmerie seront
constituées, selon des décisions attendues pour l'automne
2023.

Lutter contre
l'artificialisation des sols et
contre l'étalement urbain

2030

pour réduire de 50 % la
consommation d'espace

2050

année cible pour le zéro
artificialisation nette (ZAN)



5 L'ÉTAT SE MODERNISE TROIS PROJETS STRUCTURANTS

1

Le Haras national du Pin

Plus ancien haras national, le haras national du Pin a été cédé par l'État à l'euro symbolique au Conseil départemental de l'Orne pour conduire un **grand projet de relance, rénovation et redynamisation** de ce « Versailles du cheval ».

L'établissement public administratif, structure porteuse du site, a été dissout en mars 2022 dans le cadre de la loi 3DS.

Depuis, un important travail lié aux conditions de transfert des biens mobiliers et immobiliers a été finalisé afin d'accompagner le Conseil départemental dans le déploiement du grand projet de développement dans les domaines touristiques, économiques et culturels.

Un comité d'accompagnement, d'appui et d'accélération des projets a été installé avec la direction du Haras et les différents services de l'État concernés, pour animer en mode projet la conduite des procédures à observer dans la réalisation des opérations sur ce site classé.

S'agissant d'un des projets structurants de la feuille de route du préfet de l'Orne, plusieurs projets ont pu être engagés :

- En 2022, les travaux sur le pôle sportif ont démarré après la délivrance du permis d'aménager, du permis de construire et de l'autorisation environnementale délivrés fin 2021.
- Deux autorisations d'urbanisme ont été délivrées en 2022 pour la restauration du clos et du couvert de l'église Saint Ouen et des écuries de l'hippodrome de la Bergerie.
- L'année 2022 a également été consacrée à l'accompagnement du Haras dans le projet de réhabilitation de la maison Pontavice en campus de formation dans la filière équine.

L'enjeu vise à aider le Conseil départemental à faire du Haras National du Pin, **un lieu d'excellence et un moteur économique pour le territoire cœur de l'Orne**, alliant conservation du patrimoine historique, développement des compétitions sportives, centre de formation aux risques équins pour les SDIS, hébergement-restauration et locomotive touristique.

2

Inciter les intercommunalités à améliorer l'offre de services en matière de mobilité

14 des 15 EPCI ont pris la compétence d'organisation des mobilités locales, pour se saisir des possibilités ouvertes par la loi d'orientation et développer des solutions de transport collectif dans les territoires ruraux en disposant de modes alternatifs à la voiture.

5 L'ÉTAT SE MODERNISE TROIS PROJETS STRUCTURANTS

3

La revitalisation d'Alençon

Il s'agit d'inverser la tendance à la dévitalisation de la ville chef lieu de l'Orne, depuis la liquidation du groupe Moulinex au tournant des années 2000. Un projet d'ensemble est porté par la ville et la communauté urbaine d'Alençon, avec un fort soutien de l'État et une stratégie inscrite dans la convention Action Coeur de ville signée dès 2018 et prolongée jusqu'en 2026.

Depuis la mise en place du programme Action coeur de ville, la ville d'Alençon a bénéficié de plus de 12 M€ de l'État et ses partenaires, toutes catégories de financements confondus.

Outre l'importante opération de requalification des rues du centre-ville qui a singulièrement amélioré l'environnement de la ville, d'autres projets structurants sont d'ores et déjà engagés et financés :

- la construction d'un nouveau PSLA (maisons de santé pluridisciplinaire) en centre-ville
- le projet emblématique de restauration de " l'immeuble des 7 colonnes" inscrit au titre des monuments historiques pour lequel la mobilisation des aides de l'État à hauteur de 800K€ a été décisive.

Dans les prochains mois,

- la poursuite de la rénovation et de la mise à niveau du centre aquatique (2 millions d'euros mobilisés par l'État),
- la création d'un skate parc à dimension régionale (224k€ mobilisés par l'État), couplée à la réhabilitation d'anciens bâtiments techniques de la ville destinés à la création d'un pôle de cultures urbaines constituent les projets phares de la ville.



Réhabilitation de l'immeuble des sept colonnes à Alençon

Nouvel hôpital

La construction d'un nouveau centre hospitalier est actée grâce au Ségur de la Santé et au financement apporté par l'État et la Région pour **124 M€**.

Le comité de pilotage avec la ville, la Région, l'ARS, le CHICAM (centre hospitalier intercommunal d'Alençon – Mamers) a été installé en octobre 2022 et le site du futur hôpital a été dévoilé le 16 décembre dernier.

Cette dynamique se traduit concrètement par une redynamisation du centre-ville et une stabilisation de la population alençonnaise au dernier recensement, qui marque une véritable inversion de tendance.

5 L'ETAT SE MODERNISE FRANCE SERVICES

La mise en place du réseau France services répond aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

CHIFFRES CLÉS

En 2022, **5 nouveaux établissements** France Services ont été labellisés pour permettre à tous les Ornais d'être accompagnés dans la réalisation d'un grand nombre de démarches administratives santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.



Dans l'Orne, en 2022, le réseau France services c'est :

21 espaces

France services

40 guichets

accessibles par chaque citoyen

75 conseillers

formés

1

par canton

30 minutes

de route maximum

84 741

accompagnements

soit 268 accompagnements
par jour

**96,9 % des usagers
recommandent
France Services et
90 % en sont
satisfaits.**

L'État et les 9 opérateurs partenaires, aux côtés des porteurs de projet, financent la formation des conseillers France Services et le fonctionnement de chaque établissement à hauteur de 30 000 euros par an.



Les journées portes ouvertes et le salon « Orne connect », organisés en octobre 2022, ont pu servir de vitrine pour la présentation aux citoyens ornais du réseau France Services et de ses missions à leur endroit.

5 L'ETAT SE MODERNISE DÉMARCHE QUALITÉ

SERVICES PUBLICS+

En 2022, les services de l'État ont été engagés dans un programme d'amélioration continue de leurs relations avec les usagers : «Services publics+». Centré sur l'expérience des usagers, ce programme d'efficacité opérationnelle vise à rendre les services plus **proches, plus simples et plus efficaces**.

Démarches simplifiées taxi/VTC

Fin 2021, la préfecture a ouvert la possibilité aux usagers de déposer leurs demandes de cartes professionnelles taxi et/ou véhicule de transport avec chauffeur via l'application « Démarches simplifiées » accessible sur le site Internet des services de l'État dans l'Orne.

En 2022, ce sont **57 dossiers** qui ont été déposés par les usagers via la plate-forme dématérialisée. L'outil numérique a été largement adopté, puisqu'une dizaine de dossiers seulement est parvenue sous format papier en 2022.

Détention d'armes



Déployé depuis le 8 février 2022 pour les chasseurs, le Système d'Information sur les Armes vise à **dématérialiser les démarches administratives de déclaration des armes à feu** de catégorie C.

L'ensemble des chasseurs du département de l'Orne a vocation à créer son compte « détenteur » sur cette plateforme internet, qui sera prochainement complétée par une application mobile.

Perspectives 2023 et grands chantiers

L'année 2023 sera marquée par la mise en œuvre de nouvelles politiques prioritaires du Gouvernement :

- une nouvelle **méthode de simplification des démarches administratives** partant de 10 moments clés de la vie ;
- la poursuite du **déploiement de France Services**, ainsi que l'enrichissement de l'offre et le renforcement de la qualité de service ;
- la définition de **150 chantiers prioritaires**, pilotés par les objectifs et les résultats, déclinés par territoire en fonction de ses enjeux propres;
- une **nouvelle feuille de route pour chaque préfet**, faisant l'objet d'une évaluation annuelle.

Coordonnées

4800 agents à votre service dans l'Orne

Préfecture de l'Orne

39 rue Saint Blaise
61000 Alençon
02 33 80 61 61 prefecture@orne.gouv.fr

Sous-Préfecture d'Argentan

9 route de Sées
61205 Argentan
02 33 80 61 61 / sp-argentan@orne.gouv.fr

Sous-Préfecture de Mortagne-au-Perche

1 faubourg Saint Eloi
61400 Mortagne-au-Perche
02 33 80 61 61
sp-mortagne-au-perche@orne.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques (DDFIP)

29 rue du Pont Neuf
61000 Alençon
02 33 82 52 00 / ddfip61@dgfip.finances.gouv.fr

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)

Cité administrative
Place du Général Jean Bonet
61000 Alençon
02 33 32 50 50 / ce.ia61@ac-caen.fr

Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP)

Cité administrative
Place du Général Jean Bonet
61000 Alençon
02 33 32 50 50 / ddetspp@orne.gouv.fr

Direction départementale des territoires (DDT)

Cité administrative
Place du Général Jean Bonet
61000 Alençon
02 33 32 50 50 / ddt@orne.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Normandie (UD-DREAL)

Cité administrative
Place du Général Jean Bonet
61000 Alençon
02 33 32 50 93
udo.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

62 place du Général Jean Bonet
61000 Alençon
02 33 82 10 10 / ddsp61@interieur.gouv.fr

Groupement de gendarmerie départementale

38 boulevard Duchamp
61000 Alençon
02 33 32 70 00 / ggd61@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

15 bis rue de Fresnay-Logis-St-Léonard
61000 Alençon
02 33 26 03 92 / sdap.orne@culture.gouv.fr

Délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS)

Cité administrative
Place du Général Jean Bonet
61000 Alençon
02 33 80 83 00 / ars-dt61-direction@ars.sante.fr

Office national des combattants et des victimes de guerre (ONACVG)

45 rue de la Demi-Lune
61000 Alençon
02 33 81 44 30 / sd61@onacvg.fr

Délégué militaire départemental

45 rue de la Demi-Lune
61000 Alençon
02 33 81 29 29 / dmd61.cmi.fct@def.gouv.fr



PRÉFET DE L'ORNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DE L'ORNE

39 rue Saint-Blaise
61000 Alençon
02 33 80 61 61

SUIVEZ-NOUS SUR



WWW.ORNE.GOUV.FR